



CONVOCATION STAGE DE FORMATION ACCELEREE ARBITRE DEPARTEMENTAL

Bonjour, j'ai le plaisir de t'informer que tu es convoqué(e) au stage de formation accélérée, organisé par la CDAMC 78.

Cette formation se déroulera sur les dates et horaires suivants :

Vendredi 23 octobre de 19h00 à 21h00
Samedi 24 octobre de 09h00 à 17h00
Dimanche 25 octobre de 09h00 à 13h00

Puis les

Vendredi 30 octobre de 19h00 à 21h00
Samedi 1 novembre de 09h00 à 17h00
Dimanche 2 novembre de 09h00 à 13h00

Voici l'adresse du gymnase :

Gymnase Caglione
2 rue des fauvelles
78300 POISSY

Equipement et obligations administratives nécessaires pour la formation :

- De quoi prendre des notes,
- Une tenue de sport, la formation se fera aussi sur le terrain,
- Un change, et de quoi se doucher,
- Prévoir une bouteille d'eau,
- Un électro cardiogramme au repos pour les plus de 35 ans,
- Etre OBLIGATOIREMENT licencié en tant que joueur

J'insiste sur le fait, qu'il est important de pouvoir commencer la formation à l'heure !
En effet, ce type de formation demande beaucoup de rigueur et de concentration.

Dans l'attente de vous voir, je vous souhaite, une bonne fin de semaine.

Le responsable de la formation.
Eric FRIN

Contacts : eric.cdamc78@gmail.com 06.62.26.55.81



